

Motion n° 4 : Financement des options

Les élus enseignants du Lycée Joliot Curie de Dammarie Les lys (77), réunis dans le cadre du Conseil d'Administration le 07/02/2012 constatent que le rectorat, tout en décidant de l'implantation des options, oblige les lycées à les financer sans dotation spécifique, par amputation de leur dotation globale, ce qui revient à une ponction sur l'enveloppe déjà trop petite des dédoublements.

Les élus enseignants exigent donc le financement de toutes les options du lycée :

- LV 3
- LV1 et LV2 approfondies
- LV2 en SEP tertiaire
- Mathématiques
- SES
- PFEQ
- Sciences et laboratoires
- Littérature et Société
- Sciences de l'ingénieur
- Méthodes et Pratiques Scientifiques
- Création et Innovation Technologiques
- Arts Visuels
- Arts Plastiques
- Latin ou Grec
- EPS

par un abondement de la DHG attribuée à l'établissement.

Les élus représentants d'enseignants au CA

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

